

**REUNION DU 28 FEVRIER 2020**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**  
**MAISON MEDICALE**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme BROSSARD à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2019 maison médicale, après en avoir examiné les opérations

Suffrages exprimés : 12      Pour : 12

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**  
**BUDGET HOTEL-RESTAURANT**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme BROSSARD à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2019 Hôtel-Restaurant, après en avoir examiné les opérations

Suffrages exprimés : 12      Pour : 12

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**  
**CHAUFFERIE**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme BROSSARD à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2019 Chaufferie, après en avoir examiné les opérations.

Suffrages exprimés : 12      Pour : 12

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**  
**BUDGET PRINCIPAL**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme BROSSARD à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2019 du budget principal, après en avoir examiné les opérations.

Suffrages exprimés : 12      Pour : 12

---

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - MAISON MÉDICALE**

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	9471.40
	Réalisé :	5058.05
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	9471.40
	Réalisé :	2471.40
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	18910.58
	Réalisé :	4618.82
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	18910.58
	Réalisé :	19132.87
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-2586.65
Fonctionnement :	14514.05
Résultat global :	11927.40
Suffrages exprimés : 11	Pour : 11

---

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 HOTEL RESTAURANT**

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	21422.05
	Réalisé :	6358.89
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	21422.05
	Réalisé :	20422.05
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	18520.06
	Réalisé :	15755.91
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	18520.06
	Réalisé :	13623.83
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	14063.16
Fonctionnement :	-2132.08
Résultat global :	

11931.08

Suffrages exprimés : 11      Pour : 11

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - CHAUFFERIE COLLECTIVE**

Le conseil municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	47104.22
----------	---------	----------

	Réalisé :	24949.14
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	47104.22
	Réalisé :	23104.22
	Reste à réaliser :	0,00
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Dépenses	Prévu :	105837.62
	Réalisé :	63057.98
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	105837.62
	Réalisé :	98383.18
	Reste à réaliser :	0,00
<b><u>Résultat de clôture de l'exercice</u></b>		
Investissement :		-1844.92
Fonctionnement :		35325.20
Résultat global :		33480.28
Suffrages exprimés :	11	Pour : 11

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

<b><u>Investissement</u></b>		
Dépenses	Prévu :	670559.00
	Réalisé :	112532.71
	Reste à réaliser :	49600.00
Recettes	Prévu :	670559.00
	Réalisé :	312227.06
	Reste à réaliser :	55659.00
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Dépenses	Prévu :	730649.99
	Réalisé :	468555.93
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	730649.99
	Réalisé :	723222.88
	Reste à réaliser :	0,00
<b><u>Résultat de clôture de l'exercice</u></b>		
Investissement :		199694.35
Fonctionnement :		254666.95
Résultat global :		454361.30
Suffrages exprimés :	11	Pour : 11

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2019 - MAISON MÉDICALE**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de M. François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le Conseil Municipal

2019	<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
	<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
	<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :
	- un excédent de fonctionnement de :	4303.47
	- un excédent reporté de :	10210.58
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	14514.05
	- un déficit d'investissement de :	2586.65

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00  
Soit un besoin de financement de : 2586.65

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme  
suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT 14514.05  
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 2586.65  
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 11927.40  
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 2586.65

Suffrages exprimés : 12 Pour : 12

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2019 - CHAUFFERIE**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de M. François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le Conseil Municipal

2019 **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 3110.49  
- un excédent reporté de : 38435.69  
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 35325.20  
- un déficit d'investissement de : 1844.92  
- un déficit des restes à réaliser de : 0,00  
Soit un besoin de financement de : 1844.92

suit : **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT 35325.20  
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 1844.92  
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 33480.28  
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 1844.92

Suffrages exprimés : 12 Pour : 12

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2019 - HOTEL RESTAURANT**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de François AUDOUX, Maire, après, avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le Conseil Municipal

2019 **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 3130.84  
- un déficit reporté de : 5262.92  
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 2132.08  
- un excédent d'investissement de : 14063.16

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un excédent de financement de : 14063.16

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme  
suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : DÉFICIT 2132.08

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 2132.08

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 14063.16

Suffrages exprimés : 12 Pour : 2

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, le Conseil Municipal

2019 **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 83784.96

- un excédent reporté de : 170881.99

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 254666.95

- un excédent d'investissement de : 199694.35

- un excédent des restes à réaliser de : 6059.00

Soit un excédent de financement de : 205753.35

suit : **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT 254666.95

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 254666.95

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 199694.35

Suffrages exprimés : 12 Pour : 12

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – HOTEL RESTAURANT (N° 2019/29)**

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur François AUDOUX, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

##### **Investissement**

Dépenses : 22557.66

Recettes : 22557.66

##### **Fonctionnement**

Dépenses : 16654.06

Recettes : 16654.06

Pour rappel, total budget :

##### **Investissement**

Dépenses : 22557.66 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 22557.66 (dont 0,00 de RAR)

<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	16654.06	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	16654.06	(dont 0,00 de RAR)

---

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – CHAUFFERIE (N° 2019/30)**

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur François AUDOUX, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	53532.84	
Recettes :	53532.84	
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	124023.21	
Recettes :	124023.21	

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	53532.84	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	53532.84	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	124023.21	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	124023.21	(dont 0,00 de RAR)

---

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020– BUDGET PRINCIPAL (N° 2019/31)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur François AUDOUX, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	663136.35	
Recettes :	663136.35	
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	779660.95	
Recettes :	779660.95	

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	712736.35	(dont 49600.00 de RAR)
Recettes :	712736.35	(dont 55659.00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	779660.95	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	779660.95	(dont 0,00 de RAR)

---

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 - MAISON MÉDICALE (N° 2019/32)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur François AUDOUX, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	9586.65	
Recettes :	9586.65	
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	20697.40	
Recettes :	20697.40	

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	9586.65	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	9586.65	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	20697.40	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	20697.40	(dont 0,00 de RAR)

---

**APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT D'ENERGIE**  
**DU SYNDICAT ENERGIES VIENNE**

Le Maire informe le conseil municipal du lancement par le Syndicat ENERGIES VIENNE d'ici mi 2020 d'un appel d'offres groupé d'achat d'électricité (dans le respect de la commande publique) pour couvrir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la consommation des points d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA des adhérents au groupement de commande d'achat d'énergie désireux d'être inclus dans cet appel d'offres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**- Donne son accord pour l'inclusion des points de consommation d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA de la commune dans l'appel d'offres susvisé**

**INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la mise en application prochaine du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va nécessiter de solliciter un service instructeur des actes d'urbanisme, l'état ne pouvant plus l'assurer à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain.

Dans la continuité de ce qui est déjà en place pour de nombreuses communes de département et du Civraisien en Poitou, l'Agence des Territoires de la Vienne peut réaliser pour le compte de la commune l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Il présente au conseil municipal un projet de convention ainsi que les tarifs qui seront appliqués par l'Agence des Territoires de la Vienne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de confier à l'Agence des Territoires de la Vienne, l'instruction des dossiers d'urbanisme.
- Autorise le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération.

Votes pour : 12

Votes contre : 0

Abstentions : 0

**AVIS SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une enquête publique concernant le projet d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) se déroule du 17 février au 20 mars.

Chaque conseiller ayant reçu les documents, il demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré n'émet aucun avis sur ce projet de « SAGE », ne connaissant pas les conséquences des objectifs et notamment les programmes d'actions qui découleront de celui-ci.